

En 2019, les universités Paris Descartes, Paris Diderot
et l'institut de physique du globe de Paris
forment l'Université de Paris.

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE GESTION EN FORMATION PLENIERE

Séance du 3 juillet 2019

Présents :

Philippe RUSZNIEWSKI – André BARUCHEL – Catherine BOILEAU – Caroline DUBERTRET – Alexandre MEBAZZA – Claire PAQUET – Valérie VILGRAIN – Pierre GRESSENS – Maude LE GALL – Charlotte CHARPENTIER – Ulrich MEINZER – Hélène MOINS – Cédric CHAUVIERE – Esther POTIER – Stéphane LOYAU – Victor BOIMARE – Hélène GILARDI

Absents : Clarisse EVENO – A. WARGNIER – Constance BEYLER – Didier HAGUENAUER – William DELANNOY – Marcel PAPPO – Sabrina SAHNOUN – Jean-Luc THOMAS – Adrien ALBALADEJO – Sébastien BOUZARD – Xavier HALLYNCK – Mathilde LEPELLETIER – Emma SOLIGNAC – Marie-Emilie STERLIN – Fanny TORTELIER

Excusés : Hervé DOMBRET – Abdellatif TAZI (représenté par Claire PAQUET) – Henri-Gérard DUBOC – Dorothee FAILLE (représenté par Hélène MOINS) – Yazdan YAZDANPANAH (représenté par Caroline DUBERTRET) – Caroline MARTY (représentée par Stéphane LOYAU)

Invités permanents présents :

Isabelle AUBIN-AUGER – Jean-Claude CAREL - Albert FAYE

Invités permanents absents :

Hawa KEITA-MEYER – Rémy NIZARD – Matthieu RESCHE-RIGON – Jean-Damien RICARD - Bruno CRESTANI – Nicolas DE ROUX – Martin FLAMANT

Personnels administratifs : Juliette ASSOUD - Mathias GUERIN – Didier VENNEKENS

En 2019, les universités Paris Descartes, Paris Diderot et l'institut de physique du globe de Paris forment l'Université de Paris.

I – INFORMATIONS DU DOYEN

- **Campagne CCA** : le Doyen indique avoir pris ses décisions ; les arbitrages seront transmis très prochainement. Il indique avoir tenu compte des retours des étudiants sur les stages et note d'ailleurs avoir réalloué deux postes dans des services dans lesquels ils avaient été supprimés l'année dernière, cette réaffectation ayant été effectuée sur la foi des remontées des évaluations étudiantes dans Gelule.
- **Oraux de PACES** : le Doyen se félicite de l'intérêt de ces oraux et de la qualité de l'organisation. Il indique que cette première session a bien rempli son rôle, pour la petite partie des étudiants concernée. Il rappelle qu'il y avait 3 épreuves, et 3 jurys, pour « culture générale » (piloté par le Doyen), « mise en situation » (piloté par M. Flamant), et « santé publique » (piloté par F. Mentré). Il rappelle enfin son choix d'éviter un oral de « projet professionnel » qui aurait donné lieu à des présentations apprises par cœur, souvent via des prépa privées.
- **ECNi** : En ce qui concerne leur déroulement à l'UFR, tous s'est bien passé et le Doyen remercie pour cela le jury délégué (A. Faye et A. Couvelard) ainsi que les équipes de scolarité de l'UFR. Il note qu'un dossier progressif (DP) a dû être repassé et se félicite de l'évolution réglementaire de l'année précédente qui a permis de ne repasser que ce DP et non les épreuves de toute la demi-journée. En ce qui concerne les résultats, le Doyen note qu'ils sont moyens, en notant que l'UFR a de bons étudiants, beaucoup étant classés entre 100 et 1000, mais aussi un groupe assez important qui tire la médiane vers le bas. Il évoque ensuite les difficultés rencontrées avec quatre étudiants dont les stages n'ont pu être validés et le compromis trouvé (validation assortie d'un stage tout l'été, débutant dans la semaine précédant les ECNi). Il souligne que les élus étudiants se sont désolidarisés des écrits durs et insultants présents sur les réseaux sociaux, dont la teneur aurait pu conduire à refuser de valider les étudiants. Il insiste pour indiquer que cette validation est la première et la dernière. V. Boimare confirme que ces insultes étaient en effet insupportables pour les élus et nombre d'étudiants, et complète en indiquant qu'ils préparent un communiqué pour les étudiants, notamment les externes, pour rappeler que les stages font partie de la formation et qu'il est impensable de ne pas y aller.
- **Jury Passerelle** : le Doyen fait part de ce jury, qu'il a piloté pour la quatrième et dernière fois. Le jury a entendu 158 candidats et en a retenu 75 en médecine, 8 en odontologie, 6 en pharmacie et 5 maïeutique à partir de 710 demandes. Il note le nombre important de dossiers et le fait que le jury n'a pas attribué toutes les places. Il rappelle qu'il faut être conscient que certains seront en difficulté, comme l'expérience le montre. Il termine en informant que le processus sera pris en charge par Paris 13 à partir de l'année prochaine.
- **Préoccupation de santé mentale des étudiants** : le Doyen fait part de sa grande préoccupation. Il informe de deux suicides récents d'étudiants de SU et de Descartes et des grandes difficultés que certains étudiants qu'il reçoit rencontrent. Il estime essentiel de renforcer les dispositifs de signalement, prévention et aide, actuellement DIADE. Il indique qu'il évoquera à nouveau ce sujet lors des amphes de rentrée. Il faut absolument être très vigilants. Il faut établir des liens sur ces sujets entre cellules d'écoute, scolarité et jurys.

En 2019, les universités Paris Descartes, Paris Diderot et l'institut de physique du globe de Paris forment l'Université de Paris.

- **Planning de création de la future UFR** : le Doyen donne la parole à M. Guérin qui indique que le premier rétroplanning montre que, pour aboutir à l'élection du Doyen en fin juin ou tout début juillet 2020, il faut initier les étapes statutaires dès janvier, par le positionnement du Doyen de la Faculté de Santé. Il ajoute que les élections au Conseil de gestion devraient de tenir en avril ou en mai, si possible sous une forme dématérialisée. Le Doyen note les enjeux majeurs pour les étudiants et l'ensemble des personnels de l'UFR.
- **Révision des effectifs 2021** : le Doyen rappelle que, formellement, cette révision sera conduite par chacune des UFR mais que les deux Doyens vont se coordonner.
- **Travaux du hall de Villemin et du CROUS à Bichat** : Le Doyen indique que les premiers travaux de réfection du hall vont se dérouler cet été, avec le changement du sol. Il indique qu'il s'agit d'une première étape, les murs et plafonds étant traités pendant les congés de fin d'année ou l'été suivant. M. Guérin complète en indiquant que les accès hall seront fermés à partir du 15 juillet, pour une réouverture avant les examens de rattrapage de fin août. Les accès aux étages et à la bibliothèque s'effectueront via l'allée pompiers. Concernant le CROUS, M. Guérin indique que les travaux ont pris du retard du fait de la découverte d'amiante dans les sols, à des endroits imprévus. Il en découle des travaux complémentaires, bruyants, conduits pendant la période de fermeture de cet été et une réouverture prévue en janvier 2020.
- **Processus de création des DMU** : le Doyen informe qu'il arrive à son terme, 16 directeurs étant choisis, ainsi que les cadres paramédicaux ; les directeurs délégués sont en cours de désignation. Il fait part du regret de la communauté universitaire d'avoir vu ces DMU mobiliser de manière excessive l'énergie et le temps des hôpitaux et indique espérer retrouver un dialogue plus habituel sur les sujets importants. H. Gilardi complète sur la constitution du GH Nord Université de Paris ; cela a mobilisé également et quoi qu'il en soit il fallait y consacrer du temps puisque les pôles arrivaient à échéance. Elle indique être consciente que le groupement a en effet impacté les équipes de direction et qu'il est heureux d'arriver à la fin du processus. Elle ajoute que les annonces seront très prochaines. Elle partage ce souhait de clore cette page et retrouver des pratiques de travail plus habituelles. H. Gilardi indique que la dénomination du groupe hospitalier (GH) regroupant les actuels GH de Paris 7 serait « APHP.Nord Université de Paris ». J.-Cl. Carel indique que le nom a été imposé par la DG de l'APHP et ne ressemble à rien dans une volonté normative. Le Doyen relève que le nom de Jean Dausset a circulé, nom qui recueille l'assentiment des membres du Conseil.
- **Retours sur les RHU** : Le Doyen rappelle que les résultats sont connus. Il exprime une déception malgré la réussite des projets portés par M. Mazighi et R. Tadayoni, tous deux centrés sur Lariboisière et la Fondation Rothschild (en cohérence avec la stratégie d'universitarisation de la FOR). Deux autres projets, qui avaient été admissibles, n'ont pas été retenus. Il s'agit de ceux portés par Y. Bouhnik et N. Boissel.
- **Facultés** : X. Jeunemaître est proposé par le Conseil de Faculté à la fonction de Doyen par le Conseil de Faculté de Santé. Par ailleurs A. Zider a été proposé en Sciences. Le vote pour la Faculté Humanités et Sociétés aura lieu le 8 juillet. Les Doyens seront ensuite nommés par la Présidente.

En 2019, les universités Paris Descartes, Paris Diderot et l'institut de physique du globe de Paris forment l'Université de Paris.

- **Départs** : le Doyen fait part aux membres du Conseil des départs d'Eve Parier, nommée à la tête du CNG, et qu'il remercie pour son action à la tête du GH Saint-Louis – Lariboisière – Fernand Vidal, et de J. Assouad. S'agissant de cette dernière, il souligne sa présence déterminante pendant 6 ans à ses côtés, et à nos côtés, en particulier dans les domaines des ressources humaines, de la pédagogie et de la simulation, ou des formations aux professions de santé non médicales. Le vide sera assez difficile à combler. Il adresse à J. Assouad ses remerciements solennels pour son engagement sans faille pour le service public ; elle est un exemple frappant d'une fonctionnaire qui se dévoue pour l'Etat et fait partie de ceux qui confèrent à cet engagement toute sa noblesse. J. Assouad fait part de son plaisir et de sa fierté à servir l'UFR. Elle a eu toujours beaucoup de curiosité, d'intérêt, de stimulation d'avoir comme usagers des étudiants, toujours impliqués et exigeants, ce qui renforce la motivation. Le conseil applaudit J. Assouad.

II – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES REUNIONS DES 20 MARS ET 16 AVRIL 2019

Le conseil approuve les procès-verbaux à l'unanimité.

III – REVISION DES EFFECTIFS 2020, VOTE DU CONSEIL

Le Doyen rappelle, pour les PUPH, puis pour les MCUPH, le cadrage budgétaire. Pour les PUPH, le nombre de possibilités sera au moins égal à 13, compte tenu des fins d'activité, mutations et des fonctions susceptibles d'être vacantes. Le Doyen indique espérer pouvoir dégager 2 ou 3 possibilités supplémentaires. Pour les MCUPH, le nombre de possibilités devrait être de 13 également.

Il rappelle ensuite la procédure suivie pour aboutir aux propositions qui vont suivre : avis des rapporteurs du Conseil pédagogique (lequel a eu communication d'avis des étudiants) et du Conseil scientifique, avis des commissions hospitalières. L'examen des candidatures a ainsi porté sur les trois volets que constituent la recherche, l'enseignement et le soin. Plusieurs candidats apparaissent comme très bons dans les trois domaines mais il faut accepter que, pour certains, deux de ces volets sont meilleurs que le 3^{ème}.

Pour les PUPH, le Doyen indique avoir organisé les candidatures en trois groupes, 13 de ces candidatures étant considérées comme incontournables.

Il évoque, pour terminer cette présentation, les candidats non retenus pour indiquer qu'il les a tous reçus, ou va les recevoir très prochainement. Le Doyen fait part de la proposition soumise au vote du Conseil, avec la discipline et le GH de rattachement :

En 2019, les universités Paris Descartes, Paris Diderot et l'institut de physique du globe de Paris forment l'Université de Paris.

1. GHOSN Jad, Maladies infectieuses / HUPNVS
2. ITZYKSON Raphaël, Hématologie / SLS
3. PEYRE Hugo, Pédopsychiatrie/ RDB
4. VORSPAN Florence, Psychiatrie/ LRB-FW
5. PEOC'H Katell, Biochimie / HUPNVS
6. CROS Jérôme, Anatomie pathologique / HUPNVS
7. MAGGIORI Léon, Chirurgie Digestive / HUPNVS
8. JAVAUD Nicolas, Urgences/ HUPNVS
9. HUCHON Cyrille, Gynécologie Obstétrique / LRB-FW
10. LEHMANN-CHE Jacqueline, Biochimie / SLS
11. BORIE Raphaël, Pneumologie / HUPNVS
12. TEIXEIRA Luis, Oncologie / SLS
13. GOUTAGNY Stéphane, Neurochirurgie / HUPNVS
14. MEINZER Ulrich, Pédiatrie / RDB
15. KANNENGIESSER Caroline, Génétique / HUPNVS
16. HANSEL Boris, EDN/ HUPNVS

Le Doyen ouvre ensuite la discussion. A. Faye confirme que les retours des élus étudiants ont été pris en considération et V. Boimare indique que cela se traduit en effet dans les listes proposées à l'approbation du Conseil.

Le Conseil fait part de son approbation unanime.

Pour les MCUPH, le Doyen indique que si 13 nominations sont possibles, il propose de retenir 12 candidatures, dont les noms suivent :

1. COGNAT Emmanuel, Histologie / HUPNVS
2. DELYON Julie, Dermatologie/ SLS
- 2ex. ARANGALAGE Dimitri, Cardiologie/ HUPNVS
4. HOGAN Julien, Néphro Pédiatrie / RDB
5. TRAN DINH Alexy, Anesthésie-réanimation/ HUPNVS
6. SANNIER Aurélie, Anatomie pathologique/ HUPNVS
7. TABIBZADEH Nahid, Physiologie / HUPNVS
8. LECLER Augustin, Radiologie / FOR
9. SIMON Anne-Laure, Chirurgie infantile / RDB
10. ODRI Guillaume, Chirurgie orthopédique / LRB-FW
11. NUZZO Alexandre, Gastroentérologie / HUPNVS
12. DE MARGERIE Constance, Radiologie Imagerie Médicale / SLS

Le Conseil fait part de son accord unanime.

Il indique qu'après échange avec les intéressés, la 13^{ème} candidature fait l'objet d'une proposition au titre des PHU, qui sont :

En 2019, les universités Paris Descartes, Paris Diderot et l'institut de physique du globe de Paris forment l'Université de Paris.

1. DE MASSON Adèle, Dermatologie/ SLS
2. SALMONA Maud, Virologie / SLS
3. MULLAERT Jimmy, Biostatistiques / HUPNVS
4. KORB Diane, Gynécologie Obstétrique / RDB
5. BOUATOU Yassine, Néphrologie / SLS
6. VIAL Yoann, Biochimie et Biologie Moléculaire / RDB
7. CAUCHY François, Chirurgie digestive / HUPNVS
8. MICHEL Morgane, Epidémiologie, Economie de la santé / DRC
9. SERROR Kévin, Chirurgie Plastique / SLS

Le Doyen rappelle que le Conseil plénier ne vote pas sur cette liste.

IV – APPROBATION DE MAQUETTES ET ANNEXES DE MASTERS 2 POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2019 - 2020

Le Doyen précise qu'il s'agit pour le moment des maquettes M2 Santé Publique « Parcours Statistique, modélisation et sciences des données en santé (SMSDS) » et M2 biologie santé « Parcours Physiopathologie et Pharmacologie du Cœur et de la Circulation (Acronyme : Biocœur) ».

Ces maquettes n'appellent pas d'observation des membres du Conseil et sont approuvées à l'unanimité.

V – MODIFICATION DE LA CO-ACCREDITATION DE LA FORMATION IPA

Le Doyen rappelle l'historique de la mise en place de cette formation. Elle a été initiée en urgence l'année dernière, Sorbonne Université et l'UPEC ayant demandé à se joindre au dossier de co-accréditation des universités Descartes et Diderot. La formation a un grand succès et une co-accréditation uniquement Descartes et Diderot ne le remettra pas en cause. Les UFR sont en mesure de proposer l'ensemble des enseignements en M1 et M2, pour les quatre options (pathologies chroniques stabilisées ; néphrologie, dialyse et transplantation rénale, oncologie et hémato-oncologie et santé mentale et psychiatrie).

Il complète en indiquant qu'à moyen terme, cette formation pourrait peut-être relever de la Faculté de santé.

A. Mebazaa pose la question d'un rattachement futur à une UFR de sciences infirmières.

Cl. Paquet rappelle que ces étudiants sont tous en formation continue. Le rattachement de la formation IPA sera lié à celui de la formation continue ; à ce stade un rattachement facultaire lui semble logique.

Le Conseil fait part de son accord unanime.

En 2019, les universités Paris Descartes, Paris Diderot et l'institut de physique du globe de Paris forment l'Université de Paris.

VI – APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE AU DIU DE CHIRURGIE ENDOSCOPIQUE DE LA BASE DU CRÂNE

Le Doyen présente cette convention entre l'Ecole de chirurgie de l'APHP et l'UFR, pour le diplôme inter universitaire de chirurgie endoscopique de la base du crâne. Il s'agit d'organiser la mise à disposition des locaux de l'Ecole. Le Doyen précise qu'il s'agit d'une régularisation.

Le Conseil fait part de son accord unanime.

VII – QUESTIONS DIVERSES

- Le Doyen indique que l'UFR sera attentive l'année prochaine aux fêtes religieuses, et notamment les fêtes mobiles. Il indique en complément que le certificat de compétence clinique (CCC) se déroulera en décembre sous forme d'ECOS, qui se déroulera le samedi. Il est conscient qu'il s'agit d'un jour de fête religieuse et que cela va générer des réactions. Il rappelle que l'UFR, ayant fait tout son possible, se conforme aux circulaires relatives à la laïcité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil prend fin à 11h00.